

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 1^{er} AVRIL 2022, À 19 HEURES SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JEAN BERNIER, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS, LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Pierre Lantagne
Siège #2 - Christian Lamontagne
Siège #3 - Madeleine Lachance
Siège #4 - Josiane Tanguay
Siège #5 - Sylvia Fortin
Siège #6 - Maxime Vachon

CES PERSONNES ÉTAIENT PRÉSENTES.

- Aucune absence.

Les membres présents forment le quorum. Madame Marie-Line Dubé, directrice-générale et secrétaire trésorière agit à titre de secrétaire.

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

La prière est la suivante :

Souverain Maître de l'univers, Dieu éternel et tout puissant, de qui vient tout pouvoir et de qui découle toute sagesse, daignez regarder d'un oeil favorable ceux qui sont ici rassemblés devant vous, pour travailler au bien-être et à la prospérité de notre Municipalité.

Daignez nous accorder la grâce de ne rien décider qui ne soit en tout conforme à votre volonté sainte, de la rechercher avec sagesse, de la connaître avec certitude et de l'accomplir courageusement et parfaitement, pour la gloire et l'honneur de votre nom adorable et pour le bien-être véritable de ceux dont nous sommes les mandataires.

Amen

63-04-2022

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Séance du 1^{er} avril 2022

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 mars 2022
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois
 - 4.2 - Réorganisation des services municipaux
 - 4.2.1 - Changement de signataires pour la carte de crédit de la Municipalité
 - 4.2.2 - Révision des conditions salariales de l'adjointe-administrative comptabilité
 - 4.2.3 - Ajustement aux conditions d'emploi de l'inspecteur municipal
 - 4.2.4 - Changement de maire suppléant
 - 4.3 - Proposition pour l'impression et l'assemblage du journal municipal
 - 4.4 - Autorisation pour la production de plans et devis des projets du plan triennal

- 4.5 - Autorisation pour l'achat du nouveau répertoire des subventions
- 4.6 - Autorisation pour l'achat du TOME 5 de la CNESST
- 4.7 - Autorisation pour effectuer des demandes de subventions et de financement
- 5 - LÉGISLATION
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE
 - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie
 - 6.2 - Formation en ONU (Officier non urbain)
- 7 - VOIRIE TRANSPORT
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur
 - 7.2 - Proposition pour l'embauche d'un adjoint au Directeur des travaux publics
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 9.2 - Changement de zonage au sein de la Municipalité
 - 9.3 - Demande de consentement municipal/MTQ
 - 9.4 - Modification du règlement sur les dérogations mineures
- 10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
 - 10.1 - Comité Loisirs et activités - Fête communautaire du 9 juillet 2022
- 11 - CORRESPONDANCE
 - 11.1 - Correspondances diverses
- 12 - VARIA
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

64-04-2022

3.1 - Séance ordinaire du 4 mars 2022

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LANTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance régulière du 4 mars 2022 soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

65-04-2022

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable la liste des dépenses du mois, et déclarent avoir reçu réponse à leurs questions:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN LAMONTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de 68 188,85 \$ soit acceptée et que la dépense soit et est autorisée selon les modalités de notre règlement sur le contrôle et le suivi budgétaire.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal

4.2 - Réorganisation des services municipaux

66-04-2022

4.2.1 - Changement de signataires pour la carte de crédit de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE les changements d'employés au sein de l'administration municipale;

CONSIDÉRANT QUE les changements doivent être effectués pour l'utilisation des cartes de crédits;

CONSIDÉRANT QUE les changements doivent être effectués pour les signataires chez Desjardins;

CONSIDÉRANT QUE cette proposition prend effet en date de la présence séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

QUE Madame Marie-Line Dubé, directrice générale et secrétaire trésorière détienne une carte de crédit Desjardins ainsi qu'une carte de débit et que la dépense inhérente soit et est autorisée;

QUE Madame Johanie Cliche, adjointe-administrative détienne une carte de crédit Desjardins et que la dépense inhérente soit et est autorisée;

QUE Monsieur Dave Noel, inspecteur municipal, détienne une carte de crédit Desjardins et que la dépense inhérente soit et est autorisée;

QUE Monsieur Pierre Lantagne, nouveau maire suppléant, remplace monsieur Christian Lamontagne, comme signataire chez Desjardins;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

67-04-2022

4.2.2 - Révision des conditions salariales de l'adjointe-administrative comptabilité

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford a effectué des changements au niveau de son administration municipale en terme de ressources;

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe-administrative comptabilité a un travail pleinement reconnu en regard de ses fonctions;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

QUE le taux horaire de l'adjointe-administrative comptabilité soit ajusté rétroactivement en date du 1er janvier 2022 selon ce qui a été convenu avec le Conseil municipal;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

68-04-2022

4.2.3 - Ajustement aux conditions d'emploi de l'inspecteur municipal

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford a effectué une analyse sur les modalités offertes à l'inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal doit effectué beaucoup de déplacements;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

QUE l'inspecteur municipal puisse obtenir un montant forfaitaire hebdomadaire pour compenser les frais de ses déplacements selon ce qui a été convenu avec le Conseil municipal.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

69-04-2022

4.2.4 - Changement de maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE le Maire est sollicité régulièrement les mercredis soir pour participer aux rencontres de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE lorsque le Maire n'est pas en mesure de participer aux rencontres du MRC des Etchemins, il doit se faire remplacer par un conseiller municipal qui est en mesure de se présenter;

CONSIDÉRANT QUE le Maire suppléant actuel a un horaire difficile pour être disponible le mercredi soir;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

QU'un nouveau conseiller municipal puisse remplacer le Maire suppléant actuel pour les suites;

QU'un nouveau conseiller municipal (M. Pierre Lantagne) se porte volontaire pour assumer cette fonction ;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

70-04-2022

4.3 - Proposition pour l'impression et l'assemblage du journal municipal

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a repris à sa charge la production du journal municipal;

CONSIDÉRANT QUE les coûts sont important pour l'impression à l'interne du journal municipal;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail pour l'assemblage du journal municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

QUE l'administration municipale puisse prendre en charge, la facturation, auprès des entreprises pour l'affichage de leurs cartes d'affaires commerciales;

QUE la dépense inhérente à l'impression, l'assemblage et la distribution postale respecte le budget autorisé majoré des revenus obtenus pour la publication des cartes d'affaires commerciales des entreprises;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

71-04-2022

4.4 - Autorisation pour la production de plans et devis des projets du plan triennal

CONSIDÉRANT QUE les règlements d'emprunts effectués ont des plans et devis dont les coûts ne sont plus à jour;

CONSIDÉRANT QUE les projets projetés, qui n'ont pas de règlement d'emprunt n'ont pas de plans et devis pour appuyer les demandes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

QUE le Conseil municipal accepte l'actualisation des plans et devis des projets autorisés ainsi que les nouveaux projets à réaliser dans la mesure où les coûts peuvent être absorbés à même les règlements d'emprunts concernés;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

72-04-2022

4.5 - Autorisation pour l'achat du nouveau répertoire des subventions

CONSIDÉRANT QU'Espace MUNI offre aux municipalités membres des outils afin d'assurer la santé globale et la qualité de vie des citoyennes et citoyens dans une perspective de développement des communautés;

CONSIDÉRANT QUE les membres d'Espace MUNI bénéficient de plusieurs avantages;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MAXIME VACHON

ET RÉSOLU d'adhérer à Espace MUNI à titre de membre au coût de 79 \$ annuellement;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

73-04-2022

4.6 - Autorisation pour l'achat du TOME 5 de la CNESST

La proposition est la suivante :

CONSIDÉRANT QUE la sortie du TOME 5 produit par la CNESST en matière de santé et de sécurité au niveau du travail;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit acquérir cette information pour être à jour en regard de la CNESST;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

QUE l'administration municipale puisse faire l'acquisition du TOME 5 de la CNESST;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

74-04-2022

4.7 - Autorisation pour effectuer des demandes de subventions et de financement

CONSIDÉRANT QUE les comités "Bibliothèque & culture", "Loisirs et activités" souhaitent réaliser plusieurs activités pour le bénéfice des citoyennes et des citoyens de Sainte-Rose-de-Watford, ainsi que ceux et celles de la MRC des Etchemins, au cours des trois prochaines années;

CONSIDÉRANT QUE les activités projetées requièrent du financement pour en assurer la réalisation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE LANTAGNE

QUE l'administration municipale puisse faire plusieurs demandes d'aides financières et de subventions en collaboration avec les responsables des comités "Bibliothèque & culture" et "Loisirs et activités";

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

5 - LÉGISLATION

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

Le directeur incendie fait son rapport aux membres du conseil et aucune question n'est soulevée.

75-04-2022

6.2 - Formation en ONU (Officier non urbain)

CONSIDÉRANT QUE la demande du directeur incendies d'inscrire M. Christian Lamontagne a une formation ONU (Officier non urbain)

CONSIDÉRANT QUE le coût total de la formation est de 1 650\$ et que la subvention est de 1 350\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité devra déboursier la somme de 300\$ pour égaler la somme demandée

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport de l'inspecteur

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

76-04-2022

7.2 - Proposition pour l'embauche d'un adjoint au Directeur des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail est importante pour les travaux à réaliser par l'inspecteur municipal, tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal a besoin d'une personne pour aider à réaliser la charge de travail durant l'année;

CONSIDÉRANT QUE l'administration municipale a besoin de garantir la réalisation du travail d'entretien qui est nécessaire tout au long de l'année pour le bénéfice des citoyennes et des citoyens;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOSIANE TANGUAY

QUE l'administration municipale puisse procéder à l'embauche d'une ressource adjointe à l'inspecteur municipale en garantissant un minimum d'heures pour la période hivernale ainsi que pour la période estivale selon les modalités établies;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

Le maire fait le compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

77-04-2022

9.2 - Changement de zonage au sein de la Municipalité

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire des sites situés au 235, 237 et 239 Route 204 à Sainte-Rose-de-Watford demande la création d'une nouvelle zone parcellaire à même la partie de la zone 32-A, dont les limites correspondent aux propriétés mentionnées incluant le lot 4 217 010 situé au sud-ouest de la Route 204;

CONSIDÉRANT QU' il est important de faire en sorte de prohiber tout usage lié au groupe d'usage habitation, incluant les projets d'ensemble;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SYLVIA FORTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-De-Watford acquiesce à cette demande et la transmette au service d'urbanisme de la MRC des Etchemin afin de procéder à la modification demandée;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

78-04-2022

9.3 - Demande de consentement municipal/MTQ

La proposition est la suivante :

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise commerciale SOGETEL demande l'autorisation d'effectuer des travaux PHD 55+1, soit d'installer une nouvelle ancre à Hélice 10' à 4,5 m du poteau au 55, Rang de la Famine à Sainte-Rose-de-Watford, dans le but de pouvoir installer la fibre optique pour ce résident.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN LAMONTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-De-Watford acquiesce à cette demande;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

79-04-2022

9.4 - Modification du règlement sur les dérogations mineures

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées par le PL 67 l'an dernier concernant les dérogations mineures, la municipalité se doit donc d'apporter des changements à son règlement 02-2014. La MRC propose de travailler sur ce règlement pour le mettre à jour.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MADELEINE LACHANCE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil municipal de Sainte-Rose-De-Watford acquiesce à cette demande;

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

10 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

10.1 - Comité Loisirs et activités - Fête communautaire du 9 juillet 2022

Madame Sylvia Fortin, responsable du Comité Loisirs et activités va présenter l'activité du samedi 9 juillet 2022.

11 - CORRESPONDANCE

11.1 - Correspondances diverses

Aucune correspondance n'a été déposée à la table du Conseil municipal.

12 - VARIA

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

80-04-2022 14 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé:

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHRISTIAN LAMONTAGNE

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20h00.

ADOPTÉE à l'unanimité par tous les membres du Conseil municipal.

Jean Bernier
Maire
trésorière

Marie-Line Dubé
Directrice générale et secrétaire

Je, Jean Bernier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Bernier
Maire